



Il est urgent d'arrêter le déploiement de la 5G

Le 14 novembre 2019

Collectif stop5G.be
info@stop5G.be

L'appel international www.5gspaceappeal.org signé par 172 395 personnes et organisations de 204 nations et territoires, en date du 6 novembre 2019, est adressé aujourd'hui aux gouvernements fédéral et régionaux de Belgique. Partout dans le monde, cette semaine, les 204 nations et territoires adresseront l'appel à leurs gouvernements respectifs.

Le déploiement sur terre et dans l'espace de la 5G, 5^e génération des normes de la téléphonie mobile, est en cours ou se prépare dans de nombreux pays. Des dizaines de satellites de télécommunication 5G ont déjà été lancés par des sociétés étasuniennes.

Cette nouvelle réalité entraînera un changement environnemental sans précédent à l'échelle planétaire. Pour la mise en œuvre de l'internet des objets (IdO), l'industrie prévoit l'installation de millions d'antennes 5G, une tous les 50 à 150 mètres en milieu urbainⁱ, et la mise en orbite de plusieurs dizaines de milliers de satellites. Les prévisions font état de 20 milliards d'objets connectés (émetteurs) en 2020, 30 milliards en 2022 et bien plus par la suiteⁱⁱ : jusqu'à un million d'objets au kilomètre carré pourraient communiquer.

Malgré un déni généralisé, nous disposons de preuves scientifiques suffisantes indiquant que les champs électromagnétiques (CEM) de radiofréquencesⁱⁱⁱ (RF) utilisées par les techniques de communication sans fil déjà déployées, sont nuisibles aux êtres vivants. Plus de 1 500 études scientifiques évaluées par des pairs^{iv} rassemblent des données cliniques probantes tout comme des preuves expérimentales de dommages à l'ADN, aux cellules et aux organes d'une grande variété de végétaux et d'animaux. Des données épidémiologiques viennent étayer la thèse selon laquelle l'origine de beaucoup de maladies de la civilisation moderne, comme le cancer et la maladie d'Alzheimer, peut être expliquée, au moins en partie, par la pollution électromagnétique.

Si les plans de l'industrie des télécommunications pour la 5G se concrétisent, aucun être vivant ne pourra se soustraire à une exposition permanente à des radiations RF artificielles dont la toxicité est déjà avérée. Les conséquences probables de la prolifération des satellites 5G font craindre le pire : dégradation de la santé humaine et des écosystèmes à l'échelle planétaire, perturbation de l'ionosphère et de la magnétosphère entraînant un changement des propriétés électromagnétiques de la Terre, destruction de la couche d'ozone et augmentation de l'effet de serre suite à la combustion des carburants des fusées porteuses de satellites.

Les caractéristiques techniques de la 5G diffèrent fortement de celles des technologies existantes et font peser sur les êtres vivants des risques sanitaires potentiellement supérieurs à ceux induits par les générations antérieures (2G, 3G et 4G), sans parler de la puissance concentrée des faisceaux 5G qui pourrait donner lieu à des expositions locales et instantanées bien supérieures aux expositions actuelles. À ce jour, aucune évaluation des impacts sanitaires et environnementaux de la 5G n'a été réalisée. Son déploiement relève d'une expérimentation à grande échelle sur les êtres vivants. Par ailleurs, dans une situation climatique et sociale où l'urgence serait d'agir ensemble pour assurer l'avenir de l'humanité, une fuite en avant technologique avec des projets comme celui de la 5G est la pire des voies à prendre.

Nous demandons donc aux gouvernements fédéral et régionaux de Belgique l'arrêt du déploiement de la 5G sur son territoire. Étant donné les études scientifiques existantes et les dizaines d'appels émis par le corps médical et les spécialistes de la question^v, le principe de précaution doit primer. D'autre part, le code de Nuremberg interdit les expérimentations sur des humains non consentants.

Nous demandons également à nos gouvernements d'intervenir à l'UE, au Conseil de l'Europe et à l'ONU pour l'interdiction mondiale des satellites 5G et, à tout le moins, de leurs émissions au-dessus du continent européen et des eaux internationales limitrophes.

Des mesures immédiates doivent être prises pour protéger tous les êtres

vivants, conformément aux impératifs éthiques et aux conventions internationales :

- Arrêter le déploiement de la 5G sur la Terre et dans l'espace afin de protéger les êtres humains, plus particulièrement les fœtus, les enfants, les adolescents et les femmes enceintes, ainsi que les autres êtres vivants.
- Respecter la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et la résolution 1815 du Conseil de l'Europe sur les CEM en informant les citoyens, notamment les enseignants et les médecins, à propos des risques sanitaires des rayonnements émis par les technologies sans fil, ainsi que la façon dont ils peuvent réduire leur exposition.
- Privilégier et mettre en œuvre des réseaux de télécommunications câblés à la place du sans-fil. Favoriser l'usage des solutions filaires partout où cela est techniquement possible, en particulier dans les habitations, les lieux de travail et les lieux où séjournent des enfants, des femmes enceintes et des personnes vulnérables (crèches, garderies, écoles, hôpitaux...).
- Constituer immédiatement – en dehors de toute participation de l'industrie – des groupes internationaux de scientifiques indépendants, exempts de conflits d'intérêts et spécialistes des CEM et de leur impact sanitaire et environnemental ; ils établiront de nouvelles normes internationales de sécurité applicables aux CEM artificiels qui prennent en compte les effets biologiques de l'exposition sur tous les êtres vivants et pas uniquement les effets thermiques sur les êtres humains.
- Constituer immédiatement – en dehors de toute participation de l'industrie – des groupes internationaux de scientifiques ayant une expertise dans le domaine des CEM, de la santé, de la biologie et de la physique atmosphérique. Ils élaboreront un cadre réglementaire exhaustif garantissant que l'espace extra-atmosphérique est sûr pour les êtres humains et non humains en tenant compte des CEM artificiels, des gaz et de la suie noire éjectés par les moteurs des fusées ainsi que des débris spatiaux résultant de cette activité. Ils prendront la mesure des impacts sur la couche d'ozone, le réchauffement climatique, l'atmosphère et la vie sur la Terre. La technologie spatiale tout autant que la technologie terrestre doit être viable pour les adultes, les enfants, les animaux et les végétaux.

Contact :

- Paul Lannoye (Grappe asbl), paul.lannoye@skynet.be, 081 44 53 64
- Francis Leboutte (Fin du nucléaire asbl), francis.leboutte@algo.be, 04 388 39 19
- Stéphanie D'Haenens (IEB asbl), stephanie.dhaenens@ieb.be, 02 801 14 93
- Wendy de Hemptine (ondes.brussels), ondes.brussels@gmail.com
- Colette Devillers (AREHS), info@arehs.be
- Alexandre Penasse (Kairos), info@kairospresse.be

ⁱ Une antenne tous les 150 mètres par réseau (opérateur) pour la 5G en ondes millimétriques.

ⁱⁱ www.ericsson.com/en/mobility-report/internet-of-things-forecast.

ⁱⁱⁱ Les radiofréquences (RF) sont les ondes ou champs électromagnétiques (CEM) couvrant les fréquences de 20 kHz à 300 GHz utilisées dans les télécommunications sans fil. Les micro-ondes constituent le sous-ensemble des ondes RF qui va de 300 MHz à 300 GHz.

^{iv} www.stop5g.be/studies.pdf ainsi que www.powerwatch.org.uk/science/studies.asp.

^v Quelques-uns des appels :

– Un des premiers d'entre eux est l'appel de Freiburg de 2002 signé par plus de 1000 médecins demandant notamment la « réduction massive des valeurs limites, des puissances d'émission et des charges en ondes radio », un appel renouvelé en 2012 (www.freiburger-appell-2012.info).

– Au 15 octobre 2019, 252 spécialistes des CEM de 43 pays avaient signé un appel adressé à l'ONU, l'OMS et l'UE. Ces scientifiques, qui tous ont publié des travaux de recherche évalués par des pairs sur les effets biologiques et sanitaires des CEM non ionisants et constituent la majorité des experts du domaine, réclament des limites d'exposition plus strictes et demandent que les impacts biologiques potentiels des technologies de télécommunication 4G et 5G sur les plantes, les animaux et les humains soient réexaminés (www.emfscientist.org).

– Dans un appel adressé à l'UE le 13 septembre 2017, des scientifiques et médecins recommandent un moratoire sur le déploiement de la 5G jusqu'à ce que les risques pour la santé humaine et l'environnement aient été pleinement étudiés par des scientifiques indépendants de l'industrie. Au 17 septembre 2019, il y avait 253 signataires (www.5gappeal.eu).

– L'appel des professionnels de la santé belges (2019) : www.hippocrates-electrosmog-appeal.be.